

Avis public



DEMANDE DE DÉROGATION MINEURE

9100, RUE DU PARCOURS

AVIS est donné par les présentes, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (R.L.R.Q., c. A-19.1), que lors de la séance ordinaire qui aura lieu le **mardi, 7 février 2023** à 19 h, le conseil statuera sur la demande de dérogation mineure au Règlement concernant le zonage (RCA 40) suivante :

- **Lot numéro 2 125 955** du cadastre du Québec, circonscription foncière de Montréal, zone I-226, afin d'autoriser pour le bâtiment situé au **9100, rue du Parcours** une aire de détente en cour avant, alors qu'en vertu du tableau de l'article 93 du Règlement concernant le zonage (RCA 40), une aire de détente n'est pas autorisée dans les cours.

Toute personne intéressée pourra se faire entendre lors de cette séance.

Pour toute information concernant cette demande, vous pouvez contacter la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises au 514-493-8086.

Fait à Montréal, le 9 janvier 2023.

Josée Kenny
Secrétaire d'arrondissement